

### La réforme territoriale inquiète les entreprises du SERCE

Le 18 juin dernier, le SERCE a réuni plus de 200 participants lors de la Conférence-Débat qu'il organisait, intitulée «Réforme territoriale et entreprises : un nouveau partenariat pour la transition énergétique». Les entreprises de réseaux et de services énergétiques du SERCE ont fait entendre leur inquiétude liée à la mise en place de la réforme territoriale tout en reconnaissant les opportunités offertes à la profession par la Transition énergétique.

En ouverture de la conférence, Alain Le Du, Président du SERCE, a fait part des interrogations des entreprises quant à la remise en cause des compétences et des circuits de décision établis par la future réforme territoriale : «*combien de temps faudra-t-il pour que cette nouvelle répartition des compétences se mette en place ? N'y a-t-il pas là un risque de fort ralentissement de l'activité de nos entreprises qui pèsera sur l'emploi ? Quel sera son impact sur la réalisation des objectifs de la transition énergétique ?*».

De véritables interrogations reprises par Guy Lacroix, Vice président du SERCE (PDG de Cofely Ineo) : «*la réforme territoriale a plutôt tendance à nous inquiéter, car qui dit réforme dit désorganisation momentanée avec très certainement des investissements qui ne se feront pas en temps et en heure. Or les entreprises du SERCE réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires avec les collectivités publiques. Cette désorganisation à venir nous inquiète particulièrement. Nos entreprises ne peuvent pas attendre du tout ! Leur équilibre économique risque d'être entravé par des retards d'investissements avec des effets immédiats sur l'emploi local*». Il s'est également étonné de l'incohérence de la méthode qui «*consiste à décider d'une organisation sans avoir même défini les différents niveaux de compétences : rien qui ne puisse rassurer les entreprises.*»!

«*D'un autre côté, nous sommes évidemment très sensibles aux opportunités qui se profilent en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Il s'agit de sources de travaux importants pour nos entreprises*» estime Guy Lacroix, tout en rappelant que cela fait longtemps que l'on parle d'efficacité énergétique, et notamment de la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires, sans mesures concrètes qui donneraient une impulsion au marché.



\*Animée par Jean-Louis Caffier, la conférence réunissait :

**Chantal Jouanno**, Ministre, sénatrice et Conseillère régionale d'Ile-de-France,

**Guy Lacroix**, Vice Président du SERCE,

**Françoise Larpin**, Directrice de KPMG,

**Pascal Sokoloff**, Directeur général de la Fédération nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)

et en conclusion, **Alain Grandjean**, économiste, Président du Comité des experts du Débat National sur la Transition énergétique et membre du Comité scientifique de la Fondation Nicolas Hulot.

#### Carte d'identité du SERCE

Le SERCE, Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique, réunit 260 entreprises (PME et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 900 sites en France. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication.

Intégrateurs multi techniques de l'efficacité énergétique, elles garantissent dans la durée les économies d'énergie dans le bâtiment.

Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

Chiffres clés : CA France 2013 : 16,1 milliards d'euros ; 145 000 salariés.

Pour en savoir plus : [www.serce.fr](http://www.serce.fr)



Contact presse :

C - Comme Vous  
366 ter rue de Vaugirard  
75015 Paris

tél. 01 45 31 20 83  
[vanessa@c-commevous.com](mailto:vanessa@c-commevous.com)  
[www.c-commevous.com](http://www.c-commevous.com)